



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Feuilleton et préavis

de l'Assemblée

Le mercredi 26 février 2025 – N° 187

Neuf heures quarante

Présidente de l'Assemblée nationale :
Mme Nathalie Roy

Partie 1

AFFAIRES COURANTES

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

- Le député de Saint-Jean sur le sujet suivant : *L'intégration nationale et la célébration de nos communautés.*
- Le député de l'Acadie sur le sujet suivant : *Souligner les 25 ans d'Éducaloi.*
- Le député de Joliette sur le sujet suivant : *Hommage à Mme Marie-Eve Ducharme.*
- Le député de Jean-Lesage sur le sujet suivant : *À quoi sert la culture? Témoignages d'artistes qui manifestent pour un réinvestissement au CALQ.*
- La députée d'Iberville sur le sujet suivant : *Hommage aux Jardins de la Terre.*
- Le député de Jacques-Cartier sur le sujet suivant : *Souligner la fête de la Saint-Patrick et la 200^e édition du défilé à Montréal.*
- La députée de Rivière-du-Loup–Témiscouata sur le sujet suivant : *M. Marc-André Paradis.*
- Le député d'Abitibi-Est sur le sujet suivant : *90 ans d'histoire pour le milieu hospitalier de Val-d'Or.*
- La députée de Laval-des-Rapides sur le sujet suivant : *10^e anniversaire de la Maison 100 limites.*
- Le député de Lac-Saint-Jean sur le sujet suivant : *Le Collège d'Alma, au cœur de la réussite.*
- La députée de Saint-François sur le sujet suivant : *Mme Hélène Viau, bénévole assistée d'un chien Mira.*
- Le député de Mégantic sur le sujet suivant : *Pédagogie par le plein air à l'École du Saint-Nom-de-Jésus de Beaulac-Garthby.*

DÉCLARATIONS MINISTÉRIELLES

PRÉSENTATION DE PROJETS DE LOI

DÉPÔTS a) documents
 b) rapports de commissions
 c) pétitions

RÉPONSES ORALES AUX PÉTITIONS

**INTERVENTIONS PORTANT SUR UNE VIOLATION DE DROIT OU DE
PRIVILÈGE OU SUR UN FAIT PERSONNEL**

QUESTIONS ET RÉPONSES ORALES

VOTES REPORTÉS

MOTIONS SANS PRÉAVIS

AVIS TOUCHANT LES TRAVAUX DES COMMISSIONS

RENSEIGNEMENTS SUR LES TRAVAUX DE L'ASSEMBLÉE

Partie 2

AFFAIRES DU JOUR

AFFAIRES PRIORITAIRES

DÉBATS D'URGENCE

DÉBATS SUR LES RAPPORTS DE COMMISSIONS

AUTRES AFFAIRES

I. Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

- 1) Projet de loi n° 84
Loi sur l'intégration nationale
Présenté par le ministre de la Langue française le **30 janvier 2025**
- 2) Projet de loi n° 89
Loi visant à considérer davantage les besoins de la population en cas de grève ou de lock-out
Présenté par le ministre du Travail le **19 février 2025**
- 3) Projet de loi n° 91
Loi instaurant le Tribunal unifié de la famille au sein de la Cour du Québec
Présenté par le ministre de la Justice le **25 février 2025**

Étude détaillée en commission

- 4) Projet de loi n° 69
Loi assurant la gouvernance responsable des ressources énergétiques et modifiant diverses dispositions législatives
Présenté par le ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie le 6 juin 2024
Rapport de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles (consultations) déposé le 24 septembre 2024
Principe adopté le **3 octobre 2024**, et
Renvoyé à la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles

- 5) **Projet de loi n° 79**
Loi édictant la Loi sur les contrats des organismes municipaux et modifiant diverses dispositions principalement aux fins d'allègement du fardeau administratif des organismes municipaux
Présenté par la ministre des Affaires municipales le 7 novembre 2024
Rapport de la Commission de l'aménagement du territoire (consultations) déposé le 6 décembre 2024
Principe adopté le **28 janvier 2025**, et
Renvoyé à la Commission de l'aménagement du territoire
- 6) **Projet de loi n° 81**
Loi modifiant diverses dispositions en matière d'environnement
Présenté par le ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs le 20 novembre 2024
Rapport de la Commission des transports et de l'environnement (consultations) déposé le 4 février 2025
Principe adopté le **11 février 2025**, et
Renvoyé à la Commission des transports et de l'environnement
- 7) **Projet de loi n° 82**
Loi concernant l'identité numérique nationale et modifiant d'autres dispositions
Présenté par le ministre de la Cybersécurité et du Numérique le 21 novembre 2024
Rapport de la Commission des finances publiques (consultations) déposé le 30 janvier 2025
Principe adopté le **4 février 2025**, et
Renvoyé à la Commission des finances publiques
- 8) **Projet de loi n° 83**
Loi favorisant l'exercice de la médecine au sein du réseau public de la santé et des services sociaux
Présenté par le ministre de la Santé le 3 décembre 2024
Rapport de la Commission de la santé et des services sociaux (consultations) déposé le 12 février 2025
Principe adopté le **18 février 2025**, et
Renvoyé à la Commission de la santé et des services sociaux

- 9) **Projet de loi n° 85**
Loi modifiant diverses dispositions principalement aux fins d'allègement du fardeau réglementaire et administratif
Présenté par le ministre délégué à l'Économie le 4 décembre 2024
Rapport de la Commission de l'économie et du travail (consultations) déposé le 13 février 2025
Principe adopté le **18 février 2025**, et
Renvoyé à la Commission de l'économie et du travail
- 10) **Projet de loi n° 86**
Loi visant à assurer la pérennité du territoire agricole et sa vitalité
Présenté par le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation le 5 décembre 2024
Rapport de la Commission de l'aménagement du territoire (consultations) déposé le 4 février 2025
Principe adopté le **5 février 2025**, et
Renvoyé à la Commission de l'aménagement du territoire

Prise en considération de rapports de commissions

- 11) **Projet de loi n° 87**
Loi concernant principalement le développement et la mise en valeur de terrains industriels et la gouvernance de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour
Présenté par le ministre délégué à l'Économie le 6 décembre 2024
Rapport de la Commission de l'économie et du travail (consultations) déposé le 28 janvier 2025
Principe adopté le 30 janvier 2025
Rapport de la Commission de l'économie et du travail déposé le **20 février 2025** (amend. transmis en vertu de l'article 252 du Règlement)
- 12) **Projet de loi n° 90**
Loi reconnaissant le hockey sur glace comme sport national du Québec et concernant les référents culturels nationaux
Présenté par le ministre de la Culture et des Communications le 6 février 2025
Principe adopté le 19 février 2025
Rapport de la Commission de la culture et de l'éducation déposé le **25 février 2025**

Adoption

II. Projets de loi publics au nom des députés

Adoption du principe

- 13) Projet de loi n° 190
Loi visant à reconnaître le serment des députés envers le peuple du Québec comme seul serment obligatoire à leur entrée en fonction
Présenté par le député de Jean-Lesage le **1^{er} décembre 2022**
- 14) Projet de loi n° 191
Loi modifiant la Loi sur la sécurité dans les sports afin d'interdire les batailles dans les activités sportives auxquelles des personnes de moins de 18 ans participent
Présenté par le député de Marquette le **8 décembre 2022**
- 15) Projet de loi n° 192
Loi visant à assurer la santé et la sécurité des élèves en classe en encadrant la qualité de l'air ambiant dans les écoles
Présenté par la députée de Saint-Laurent le **7 décembre 2022**
- 16) Projet de loi n° 193
Loi modifiant la Charte des droits et libertés de la personne afin de reconnaître le droit à un environnement sain à titre de droit fondamental
Présenté par la députée de Notre-Dame-de-Grâce le **1^{er} février 2023**
- 17) Projet de loi n° 195
Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur afin de lutter contre l'obsolescence programmée et de faire valoir le droit à la réparation des biens
Présenté par la députée de Saint-Laurent le **2 février 2023**
- 18) Projet de loi n° 196
Loi modifiant la Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance afin de garantir le droit de recevoir des services de garde
Présenté par la députée de Robert-Baldwin le **14 mars 2023**
- 19) Projet de loi n° 197
Loi visant à améliorer la qualité des soins par la fixation de ratios dans certains établissements visés par la Loi sur les services de santé et les services sociaux
Présenté par le député de Pontiac le **6 décembre 2022**

- 20) Projet de loi n° 198
Loi modifiant le Code civil afin d'assurer une plus grande protection aux locataires âgés contre les reprises de logement ou les évictions
Présenté par la députée de Sherbrooke le 21 février 2023
Reprise du débat ajourné au nom de la députée de Vimont le **28 mars 2024**
- 21) Projet de loi n° 199
Loi visant une meilleure protection du consommateur contre les contrats de crédit abusifs
Présenté par la députée de Saint-Laurent le **23 février 2023**
- 22) Projet de loi n° 390
Loi favorisant la prise en compte de l'égalité des sexes et de la diversité dans une perspective intersectionnelle dans le processus budgétaire
Présenté par la députée de Mercier le **21 mars 2023**
- 23) Projet de loi n° 391
Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique afin de consacrer le droit à la gratuité des projets pédagogiques particuliers offerts dans les écoles où est dispensé le service de l'éducation préscolaire ou de l'enseignement primaire et secondaire ainsi que de limiter la distance entre les immeubles d'une école à projet particulier
Présenté par la députée de Saint-Laurent le **16 mars 2023**
- 24) Projet de loi n° 392
Loi concernant la suspension de la délivrance de nouveaux claims miniers et mettant fin à la préséance des droits miniers et gaziers sur les autres usages du territoire
Présenté par la députée de Verdun le **18 avril 2023**
- 25) Projet de loi n° 393
Loi visant à lutter contre le gaspillage alimentaire
Présenté par la députée de Verdun le **6 avril 2023**
- 26) Projet de loi n° 394
Loi concernant la mise en place de politiques de conciliation études-famille-travail notamment dans les établissements d'enseignement supérieur
Présenté par le député d'Hochelaga-Maisonneuve le **5 décembre 2023**

- 27) Projet de loi n° 395
Loi remplaçant le nom de la circonscription électorale de Matane-Matapédia par Matane-Matapédia-Mitis
Présenté par le député de Matane-Matapédia le **11 avril 2024**
- 28) Projet de loi n° 396
Loi modifiant la Loi sur la réduction de la dette et instituant le Fonds des générations afin d’y prévoir l’atteinte d’une capitalisation de 100 milliards de dollars
Présenté par le député de Marguerite-Bourgeoys le **16 mars 2023**
- 29) Projet de loi n° 397
Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d’enseignement dispensant des services de l’éducation préscolaire, d’enseignement au primaire ou d’enseignement en formation générale ou professionnelle au secondaire, incluant les services éducatifs pour les adultes
Présenté par la députée de Mercier le **27 avril 2023**
- 30) Projet de loi n° 398
Loi modifiant la Loi sur l’instruction publique afin de consacrer le droit des élèves handicapés ou en difficulté d’adaptation ou d’apprentissage de recevoir des services éducatifs équivalents à ceux dispensés par l’école
Présenté par la députée de Westmount–Saint-Louis le **20 avril 2023**
- 31) Projet de loi n° 399
Loi modifiant la Loi sur la Caisse de dépôt et placement du Québec afin d’obliger la Caisse de dépôt et placement du Québec à faire des investissements ayant des impacts sociaux et environnementaux durables et à en rendre compte
Présenté par le député de Maurice-Richard le **27 avril 2023**
- 32) Projet de loi n° 490
Loi renforçant la majorité qualifiée requise pour la nomination et la destitution des personnes nommées par l’Assemblée nationale
Présenté par le député de Nelligan le **18 avril 2023**
- 33) Projet de loi n° 491
Loi visant à modifier la Loi sur les infrastructures publiques afin de soumettre les projets inscrits au plan québécois des infrastructures à un test climat
Présenté par le député de Taschereau le **14 septembre 2023**

- 34)** Projet de loi n° 492
Loi visant à lutter contre le gaspillage
Présenté par le député des Îles-de-la-Madeleine le **18 avril 2023**
- 35)** Projet de loi n° 493
Loi modifiant la Loi sur l'immigration au Québec pour tenir compte des résidents temporaires aux fins de la planification de l'immigration
Présenté par le député de Nelligan le **10 mai 2023**
- 36)** Projet de loi n° 494
Loi modifiant le Code civil afin de rendre sans effet les clauses d'un bail de logement qui tendent à interdire les animaux de compagnie
Présenté par le député de Laurier-Dorion le **25 mai 2023**
- 37)** Projet de loi n° 495
Loi visant à lutter contre l'accaparement des terres agricoles
Présenté par la députée de Verdun le 26 septembre 2023
Reprise du débat ajourné au nom du député de Jonquière le **31 janvier 2024**
- 38)** Projet de loi n° 496
Loi visant à reconnaître l'amiral blanc en tant qu'insecte emblématique du Québec
Présenté par la députée d'Argenteuil le **9 juin 2023**
- 39)** Projet de loi n° 499
Loi établissant un nouveau mode de scrutin
Présenté par le député de Jean-Lesage le **5 octobre 2023**
- 40)** Projet de loi n° 591
Loi visant principalement à renforcer le contrôle de l'action gouvernementale par un député en lui reconnaissant un droit de visite des institutions administratives
Présenté par la députée de Sherbrooke le **21 mars 2024**
- 41)** Projet de loi n° 593
Loi modifiant le Code civil afin d'interdire les évictions faites en vue de convertir un logement en hébergement touristique de courte durée
Présenté par la députée des Mille-Îles le **4 octobre 2023**

- 42) Projet de loi n° 596
Loi modifiant principalement la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme afin de permettre aux municipalités d'adopter un règlement relatif au zonage différencié visant à accroître et à pérenniser l'offre de logements sociaux ou abordables
Présenté par la députée des Mille-Îles le **24 octobre 2023**
- 43) Projet de loi n° 597
Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement pour instaurer un droit d'initiative citoyenne en environnement et renforcer les pouvoirs et l'indépendance du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Présenté par la députée de Verdun le **1^{er} février 2024**
- 44) Projet de loi n° 599
Loi modifiant principalement la Loi sur le régime de rentes du Québec afin d'abolir la réduction de la rente de retraite de la personne qui bénéficie d'une rente d'invalidité entre 60 ans et 65 ans
Présenté par le député de Maurice-Richard le **20 février 2024**
- 45) Projet de loi n° 690
Loi modifiant la Loi sur le régime de rentes du Québec afin de corriger une iniquité envers les retraités invalides
Présenté par la députée de La Pinière le 23 novembre 2023
Reprise du débat ajourné le **7 décembre 2023**
- 46) Projet de loi n° 691
Loi modifiant diverses dispositions législatives relatives à l'aide financière aux études
Présenté par le député de Matane-Matapédia le **7 décembre 2023**
- 47) Projet de loi n° 693
Loi favorisant la contribution active à la société des prestataires du Programme de solidarité sociale
Présenté par la députée de Notre-Dame-de-Grâce le **22 février 2024**
- 48) Projet de loi n° 694
Loi modifiant le Code de la sécurité routière afin de lutter plus efficacement contre l'alcool au volant
Présenté par le député de Nelligan le **19 mars 2024**

- 49) Projet de loi n° 695
Loi sur le directeur parlementaire du budget
Présenté par le député de Nelligan le **14 mars 2024**
- 50) Projet de loi n° 697
Loi visant à lutter contre le gaspillage
Présenté par le député des Îles-de-la-Madeleine le **23 avril 2024**
- 51) Projet de loi n° 699
Loi modifiant la Charte des droits et libertés de la personne afin d’y consacrer le droit à un logement décent
Présenté par le député de Laurier-Dorion le **4 juin 2024**
- 52) Projet de loi n° 790
Loi visant à étendre aux usagers hébergés dans une résidence à assistance continue l’application du Règlement concernant les modalités d’utilisation de mécanismes de surveillance par un usager hébergé dans une installation maintenue par un établissement qui exploite un centre d’hébergement et de soins de longue durée
Présenté par la députée de D’Arcy-McGee le **22 mai 2024**
- 53) Projet de loi n° 791
Loi permettant à des organismes publics de transport en commun de développer des projets immobiliers aux abords ou au-dessus de leurs infrastructures de transport en commun
Présenté par le député de Nelligan le **1^{er} mai 2024**
- 54) Projet de loi n° 792
Loi visant à accroître la présence du drapeau du Québec
Présenté par le député de Matane-Matapédia le **30 mai 2024**
- 55) Projet de loi n° 793
Loi sur le processus de publication des documents issus de l’enquête menée par Bernard Grenier au sujet des activités d’Option Canada à l’occasion du référendum tenu au Québec en octobre 1995
Présenté par le député de Matane-Matapédia le **27 novembre 2024**
- 56) Projet de loi n° 794
Loi déclarant l’engagement du Québec d’atteindre la carboneutralité d’ici 2050
Présenté par la députée de Verdun le **7 novembre 2024**

- 57) Projet de loi n° 796
Loi remplaçant le nom de la circonscription électorale d'Arthabaska par celui d'« Arthabaska-L'Érable »
Présenté par le député d'Arthabaska le **30 mai 2024**
- 58) Projet de loi n° 892
Loi visant à interdire l'offre de services de consommation supervisée à proximité d'un service de garde éducatif à l'enfance en installation ou d'un établissement d'enseignement offrant une formation de niveau préscolaire, primaire ou secondaire
Présenté par la députée de Saint-Laurent le **27 novembre 2024**
- 59) Projet de loi n° 893
Loi sur le maintien de l'autonomie des personnes âgées
Présenté par le député des Îles-de-la-Madeleine le **3 décembre 2024**
- 60) Projet de loi n° 894
Loi visant à étendre l'admissibilité au régime d'assurance maladie et au régime général d'assurance médicaments à toutes les femmes ou à toutes les personnes enceintes vivant au Québec sans égard à leur statut migratoire
Présenté par le député de Saint-Henri–Sainte-Anne le **4 décembre 2024**
- 61) Projet de loi n° 895
Loi établissant un réseau scolaire commun afin de garantir l'égalité des chances
Présenté par la députée de Mercier le **19 février 2025**
- 62) Projet de loi n° 896
Loi visant à indemniser les municipalités locales lors de la cession de terrains destinés à la construction ou à l'agrandissement d'écoles
Présenté par la députée de Sherbrooke le **13 février 2025**

Étude détaillée en commission

- 63) Projet de loi n° 194
Loi instaurant une présomption de consentement au don d'organes ou de tissus après le décès
Présenté par le député de Pontiac le 26 avril 2023
Principe adopté le **9 juin 2023**, et
Renvoyé à la Commission de la santé et des services sociaux

Prise en considération de rapports de commissions

Adoption

III. Projets de loi d'intérêt privé

Consultation et étude détaillée en commission

- 64)** Projet de loi n° 201
Loi concernant la Municipalité de Morin-Heights
Présenté par la députée d'Argenteuil le **20 avril 2023**, et
Renvoyé à la Commission de l'aménagement du territoire
- 65)** Projet de loi n° 203
Loi concernant les fins et les pouvoirs de la Corporation archiépiscopale
catholique romaine de Montréal
Présenté par la députée de Westmount–Saint-Louis le **19 avril 2023**, et
Renvoyé à la Commission des institutions

Adoption du principe

Adoption

IV. Motions du gouvernement

V. Crédits budgétaires

VI. Débats statutaires

AFFAIRES INSCRITES PAR LES DÉPUTÉS DE L'OPPOSITION

- 66)** 25 février 2025
Motion de la députée de Westmount–Saint-Louis

QUE l'Assemblée nationale prenne acte d'une dégradation évidente de la sécurité au sein de nos établissements correctionnels et qu'elle exige du gouvernement caquiste de déposer un plan d'action d'ici juin 2025 afin de protéger le personnel des services correctionnels.

Partie 3
PROJETS DE LOI ADOPTÉS
(Projets de loi non sanctionnés)

Partie 4

TRAVAUX DES COMMISSIONS

Le calendrier détaillé des travaux de chaque commission peut être consulté dans le site Internet de l'Assemblée.

COMMISSION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Enquête découlant de la motion présentée par le leader parlementaire de l'opposition officielle et député de Nelligan en vertu des articles 315 à 321 du Règlement portant sur l'omission du dépôt dans les délais prescrits du Rapport annuel de gestion 2023 de la Société de l'assurance automobile du Québec.

COMMISSION DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

Mandats réglementaires

- Audition du ministère de la Santé et des Services sociaux, du CISSS de la Montérégie-Centre et des CIUSSS de l'Estrie-CHUS et de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal sur le chapitre 2 du rapport de mai 2023 du Vérificateur général intitulé « Octroi de contrats de gré à gré : en vertu du décret d'urgence sanitaire, ou pour obtenir des places d'hébergement et de la main-d'œuvre indépendante ».
- Audition du Vérificateur général du Québec sur son rapport annuel de gestion et sur ses engagements financiers.

COMMISSION DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES, DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES

Mandats de l'Assemblée

Étude de projets de loi :

- **Projet de loi n° 69**, Loi assurant la gouvernance responsable des ressources énergétiques et modifiant diverses dispositions législatives (mandat confié le 3 octobre 2024).

COMMISSION DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Mandats de l'Assemblée

Étude de projets de loi :

- **Projet de loi n° 79**, Loi édictant la Loi sur les contrats des organismes municipaux et modifiant diverses dispositions principalement aux fins d'allègement du fardeau administratif des organismes municipaux (mandat confié le 28 janvier 2025).
- **Projet de loi n° 86**, Loi visant à assurer la pérennité du territoire agricole et sa vitalité (mandat confié le 5 février 2025).
- **Projet de loi n° 201**, Loi concernant la Municipalité de Morin-Heights (mandat confié le 20 avril 2023).

COMMISSION DE LA CULTURE ET DE L'ÉDUCATION

COMMISSION DE L'ÉCONOMIE ET DU TRAVAIL

Mandats de l'Assemblée

Étude de projets de loi :

- **Projet de loi n° 85**, Loi modifiant diverses dispositions principalement aux fins d'allègement du fardeau réglementaire et administratif (mandat confié le 18 février 2025).

COMMISSION DES FINANCES PUBLIQUES

Mandats de l'Assemblée

Étude de projets de loi :

- **Projet de loi n° 82**, Loi concernant l'identité numérique nationale et modifiant d'autres dispositions (mandat confié le 4 février 2025).

COMMISSION DES INSTITUTIONS

Mandats de l'Assemblée

Étude de projets de loi :

- **Projet de loi n° 203**, Loi concernant les fins et les pouvoirs de la Corporation archiépiscopale catholique romaine de Montréal (mandat confié le 19 avril 2023).

COMMISSION DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS

Mandats de l'Assemblée

Consultations particulières :

- **Projet de loi n° 84**, Loi sur l'intégration nationale (mandat confié le 18 février 2025).

COMMISSION DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Mandats de l'Assemblée

Étude de projets de loi :

- **Projet de loi n° 83**, Loi favorisant l'exercice de la médecine au sein du réseau public de la santé et des services sociaux (mandat confié le 18 février 2025).
- **Projet de loi n° 194**, Loi instaurant une présomption de consentement au don d'organes ou de tissus après le décès (mandat confié le 9 juin 2023).

COMMISSION DES TRANSPORTS ET DE L'ENVIRONNEMENT

Étude de projets de loi :

- **Projet de loi n° 81**, Loi modifiant diverses dispositions en matière d'environnement (mandat confié le 11 février 2025).

COMMISSION SPÉCIALE SUR LES IMPACTS DES ÉCRANS ET DES RÉSEAUX SOCIAUX
SUR LA SANTÉ ET LE DÉVELOPPEMENT DES JEUNES

Consultations particulières :

- Les impacts des écrans et des réseaux sociaux sur la santé et le développement des jeunes.

Partie 5

QUESTIONS ÉCRITES

*Les [questions déjà inscrites](#) paraissent
au feuillet du mercredi*

215) Mme Cadet (Bourassa-Sauvé) – **5 décembre 2024**

À la ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor

Une entente sur l'équité salariale a été signée, il y a plus de 10 mois, pour le personnel de la catégorie 3 du réseau de la santé et des services sociaux. Cette entente prévoyait le paiement des sommes dues en un seul versement au cours de la période de paie qui comprend la date du 31 octobre 2024 (paie du 14 novembre 2024).

Toutefois, nous apprenions récemment que le personnel n'aurait toujours pas eu le moindre sou et aucun ajustement de salaire en lien avec l'entente n'aurait été effectué à ce jour. Le gouvernement n'aurait donc pas effectué le versement des sommes qui sont dues aux employés et les ajustements salariaux en vertu de l'entente de règlement des plaintes de maintien de l'équité salariale.

L'équité salariale est un droit fondamental et il est décevant de constater que le gouvernement en tant qu'employeur, ne respecte pas ses obligations en la matière. Cette situation affecte non seulement le moral des employés, mais aussi leur confiance envers nos institutions publiques.

La présidente du Conseil du trésor conviendra que ce délai représente une situation anormale qui se doit d'être corrigée.

La présidente du Conseil du trésor peut-elle nous dire à quand la date des versements?

217) M. Bérubé (Matane-Matapédia) – **6 décembre 2024**

Au ministre de la Santé

J'interpelle le ministre de la Santé concernant le délai d'attente au Bas-St-Laurent qui est passé de 3 à 12 mois au cours de la dernière année pour obtenir un rendez-vous d'imagerie par résonance magnétique (IRM) de la prostate.

Mes questions sont les suivantes :

- Quel est l'échéancier prévu pour la diminution du délai d'attente en matière d'IRM de la prostate au Bas-St-Laurent?
- Quel est l'objectif à atteindre en termes de diminution du délai d'attente fixé par le CISSS du Bas-St-Laurent pour une IRM de la prostate en 2025?
- Quelles mesures concrètes sont appliquées par le CISSS du Bas-St-Laurent pour diminuer les délais d'attente en matière d'IRM de la prostate?
- Combien de personnes sont actuellement sur la liste d'attente pour un rendez-vous pour une IRM de la prostate au Bas-St-Laurent?

223) M. Ciccone (Marquette) – **28 janvier 2025**

À la ministre responsable de la Métropole et de la région de Montréal

Quiconque a pris l'avion à Montréal ces derniers mois l'a constaté, les installations de l'aéroport et ses accès routiers ne suffisent plus à la tâche. L'été dernier, des reportages ont fait état de voyageurs qui avaient mis des heures pour atteindre les portes de l'aérogare. On a même vu des images de gens qui marchaient avec leur valise sur la bretelle d'accès menant à Montréal-Trudeau, craignant de rater leur vol.

Pour améliorer la circulation et la fluidité autour de ses installations, Aéroports de Montréal et ses partenaires proposent différentes mesures, dont la mise en service d'un « people mover » ou une navette automatisée pour relier Montréal-Trudeau à la gare Dorval de VIA Rail. Une telle solution permettrait de relier les 700 mètres seulement qui séparent ces deux pôles de transit tout en répondant aux objectifs recherchés d'intermodalité et de décarbonation.

Une telle solution permettrait de relier les gares ferroviaires de Via Rail, d'Exo et du terminus adjacent de la Société de transport de Montréal, permettrait un meilleur accès du REM aux 40 000 usagers du transport collectif qui y transitent en plus des 55 000 passagers de l'aéroport, aux 30 000 personnes qui y travaillent et aux 150 000 automobilistes qui transitent dans le rond-point Dorval tous les jours.

La ministre peut-elle indiquer les mesures particulières qu'elle compte mettre en place pour connecter les différents pôles de transit autour de l'aéroport et ainsi, aider à améliorer la circulation et la fluidité du secteur? De plus, que répond-elle à Aéroports de Montréal et ses partenaires qui proposent un « people mover » ou une navette automatisée?

224) M. Zanetti (Jean-Lesage) – **4 février 2025**

Au ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

Dans le plan d'action 2019-2024 de la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles*, l'action 22 visant à « Favoriser l'émergence d'approches complémentaires pour détourner des matières résiduelles » prévoit « L'établissement de critères de valorisation énergétique par règlement » d'ici 2022.

Or, le 29 novembre dernier, le ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, en réponse à ma question écrite du 24 octobre 2024, me répondait qu'une réflexion était entamée au sein du MELCCFP et qu'une première version technique du règlement était en cours d'élaboration.

Il m'indiquait également qu'une fois ce travail terminé, le MELCCFP collaborerait avec les parties prenantes concernées par ce chantier, notamment via des consultations ciblées.

Questions à l'intention du ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs :

1. Le ministre pourrait-il nous indiquer l'échéancier précis des travaux en cours visant l'encadrement de la valorisation énergétique?
2. Le ministre pourrait-il nous préciser quand auront lieu les consultations ciblées, et si les regroupements citoyens détenant une expertise dans le domaine de la gestion des matières résiduelles, particulièrement les organismes actifs dans Limoilou, pourront faire partie des consultations?

226) M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) – **4 février 2025**

Au ministre de la Santé

Les employés du réseau de la santé de la catégorie d'emploi 3 devaient recevoir des sommes de l'équité salariale. Des employés d'autres catégories d'emploi les ont reçues. Depuis plus de 80 jours, environ 30 000 employés attendent le paiement de l'équité salariale. Les CISSS et CIUSSS mentionnent le printemps 2025 pour le paiement des primes.

Ma question est la suivante : quand les employés de la catégorie 3 recevront-ils leur paiement d'équité salariale?

227) M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) – **4 février 2025**
Au ministre de la Santé

Les professionnels et techniciens travaillant dans des contextes difficiles ou sur des quarts de travail défavorables, par exemple de soir, de nuit et de fin de semaine, ou encore en protection de la jeunesse ou avec des clientèles ayant des troubles graves du comportement représentés par l'APTS devaient recevoir des primes négociées il y a plus d'un an dont l'échéance était fixée au 5 octobre 2024. Ces 65 000 travailleurs n'ont toujours pas reçu leurs sommes dues.

Ma question est la suivante : quand les primes seront-elles versées aux professionnels et techniciens?

228) M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) – **4 février 2025**
Au ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

Le CERIEC a fait une demande de financement pour le projet Lab système alimentaire, mené en codirection avec la Transformerie. Ce projet cherche à réduire le gaspillage alimentaire, objectif qui est enligné avec les buts de la feuille de route en économie circulaire du gouvernement. Le financement de 1,5 million avait, tout d'abord, été consenti pour provenir de l'enveloppe du Plan pour une économie verte en 2023. Ensuite, en concertation avec le Bureau de coordination pour le développement durable, durant l'année 2024, un travail a été fait pour que le financement provienne du Fonds d'électrification et de changements climatiques (FECC) et une entente a été rédigée. Le financement n'a finalement pas été confirmé ni à l'été ni à l'automne. Le FECC est tombé en bilan à l'automne dernier pour finalement se fermer en janvier 2025. Le projet a été orienté vers une troisième enveloppe pour recevoir du financement, soit le Fonds de protection de l'environnement et du domaine hydrique de l'État.

Ma question est la suivante : est-ce que le projet Lab système alimentaire obtiendra le financement consenti de 1,5 million avant la fin d'année financière 2024-2025?

231) M. Cliche-Rivard (Saint-Henri–Sainte-Anne) – **5 février 2025**
À la ministre de l'Emploi

Le 23 janvier dernier, le Réseau national des organismes spécialisés dans le développement en emploi des nouveaux immigrants et le Réseau des services spécialisés de main-d'œuvre apprenaient que le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) mettait fin à l'admissibilité des travailleurs étrangers temporaires et leur conjoint ou conjointe aux mesures actives d'emploi à partir du 1^{er} février 2025.

Le MESS indique dans un article de *La Presse* que « selon ses données, depuis 2019, les travailleurs étrangers temporaires et leurs conjoints [...] représentent entre 0,2 % et 0,9 % par rapport à l'ensemble des participations, toutes clientèles confondues ».

Pourtant, les organismes spécialisés de main-d'œuvre qui offrent des services aux clientèles immigrantes indiquent des chiffres beaucoup plus élevés pour les catégories ciblées par le gouvernement. Elles avancent plutôt des taux de représentativité d'entre 16 % et 70 % de leurs usagers.

Mes questions pour la ministre sont les suivantes :

- 1) Quelles sont les catégories spécifiques d'immigrants incluses dans le calcul du MESS pour justifier la fin de la l'admissibilité des travailleurs étrangers temporaires et leur conjoint ou conjointe?
- 2) Pourquoi l'annonce de ce changement d'admissibilité survient-elle sans préavis, ni consultation aux organismes spécialisés en main-d'œuvre alors que l'entente de partenariat 2024-25 est toujours en cours?
- 3) Quels impacts financiers auront ces modifications d'admissibilité sur les budgets des prochains protocoles d'ententes pour les services d'emplois aux immigrants qui sont en cours de négociation présentement?

236) M. Bérubé (Matane-Matapédia) – **6 février 2025**

Au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Les éleveurs de porcs du Québec sont des leaders mondiaux en matière de bonnes pratiques de bien-être animal. Chaque année, ils poursuivent leurs efforts visant à améliorer la qualité des soins apportés à leurs animaux en investissant dans des projets de recherche et de développement. Par exemple, le syndrome reproducteur et respiratoire porcin est la maladie la plus coûteuse pour la production porcine. L'équipe québécoise de santé porcine estime que cette maladie coûte par année 75 millions \$ aux producteurs, incluant près de 20 millions à la Financière agricole.

En s'inspirant du modèle de zone protégée pour la production de pommes de terre de semence, les Éleveurs de porcs du Bas-Saint-Laurent travaillent avec les Éleveurs de porcs du Québec pour mettre en place une zone sanitaire protégée. Avec une équipe de vétérinaires. Ils ont défini les mesures de biosécurité audacieuses permettant de maintenir un niveau sanitaire exceptionnel du troupeau porcin de la région. La qualité sanitaire du troupeau porcin représente une condition essentielle à la rentabilité des entreprises de la région, qu'elles soient consacrées à la production génétique, à la maternité ou à l'engraissement. En maintenant ces standards sanitaires, les éleveurs pourront continuer de produire en limitant l'usage des médicaments et des antibiotiques et, ainsi, répondre aux attentes sociétales.

Ma question est la suivante :

Comment le MAPAQ entend-il soutenir les investissements pour le bien-être animal et les initiatives structurantes comme celle de la zone protégée au Bas-Saint-Laurent dans la prochaine politique bioalimentaire?

237) M. Bérubé (Matane-Matapédia) – **6 février 2025**
Au ministre de l’Agriculture, des Pêcheries et de l’Alimentation

Depuis le dépôt, en mai 2024, du rapport final de l’*Étude prospective de la filière porcine au Québec* produit par Raymond Chabot Grant Thornton, les Éleveurs de porcs du Québec attendent toujours un plan d’action de la part du MAPAQ.

Depuis de nombreux mois, la production s’effectue dans un contexte fortement instable : fermetures d’abattoirs, coûts des intrants en hausse, géopolitique des marchés. L’arrivée de l’administration Trump, l’incertitude quant à l’imposition de tarifs douaniers sur les produits canadiens et la négociation de l’ACEUM s’ajoutent aux pressions actuelles. Les États-Unis sont le principal marché d’exportation pour la viande de porc du Québec. En 2023, 117,3 millions de kg de viande ont été vendus aux Américains, totalisant une valeur de 583 M\$, ce qui représente 35 % de nos exportations.

Ma question est la suivante :

Quel plan d’action le gouvernement du Québec compte-t-il mettre en place pour que les éleveurs de porcs puissent demeurer compétitifs, et ce, malgré les perturbations géopolitiques actuelles et futures ?

238) M. Bérubé (Matane-Matapédia) – **6 février 2025**
Au ministre de l’Agriculture, des Pêcheries et de l’Alimentation

Le nombre d’entreprises agricoles en production animale est en diminution au Bas-Saint-Laurent. Les données démontrent que cette tendance inquiétante s’est accentuée dans les deux dernières années. Le Bas-Saint-Laurent, en particulier la MRC de La Mitis, illustre un cas de figure alarmant avec la présence du Groupe Mario Côté (GMC) sur son territoire. L’IREC présente, dans son rapport de recherche publié en novembre 2024, les impacts du GMC sur la région : « L’asymétrie de moyens a créé, et continue de le faire, une concurrence disproportionnée qui freine, voire compromet le transfert des fermes à des producteurs locaux. »

Dans le même ordre d'idées, la relève agricole est confrontée à plusieurs défis, dont l'augmentation de la valeur foncière des terres qui limite l'accès aux bonnes terres et une diminution des transferts familiaux au bénéfice du GMC. Les dernières annonces du gouvernement avec le FIRA n'aident pas au Bas-Saint-Laurent, car seulement 25 % de la valeur de l'achat ne peut être attribuée aux bâtiments d'élevage. Même si les terres ont augmenté de prix, le ratio est dur à respecter pour bénéficier du programme.

Mes questions sont les suivantes :

- Quelles mesures seront prises, dans le cadre du projet de loi n° 86, Loi visant à assurer la pérennité du territoire agricole et sa vitalité, ou autres, afin de favoriser le transfert d'entreprises agricoles?
- Comment sera facilité le transfert d'un producteur à une relève apparentée ou non ou à des producteurs locaux, notamment dans les régions où cela est davantage problématique comme au Bas-Saint-Laurent?

239) M. Bérubé (Matane-Matapédia) – **6 février 2025**

Au premier ministre

- Le premier ministre est-il fier d'être Canadien et, si oui, pourquoi?
- Comment le premier travaille-t-il à l'unité canadienne?

240) M. Bérubé (Matane-Matapédia) – **6 février 2025**

Au ministre de l'Éducation

L'Association québécoise pour l'éducation à domicile représente 1500 familles éducatrices. À ce jour, plus de 8000 élèves sont scolarisés à la maison en 2024-2025. Ces élèves ont des droits légaux concernant l'accès aux établissements et ressources scolaires en vertu du Règlement sur l'enseignement à la maison.

L'article 22 du Règlement établit en effet que :

Le centre de services scolaire compétent assure à l'enfant qui reçoit un enseignement à la maison, sous réserve de leur disponibilité et selon les modalités qu'il détermine, un accès gratuit aux ressources suivantes:

- 1° la bibliothèque d'au moins une de ses écoles ainsi que les ressources bibliographiques et documentaires qui s'y trouvent;
- 2° le laboratoire de sciences d'au moins une de ses écoles ainsi que le matériel et l'équipement liés à son utilisation;
- 3° le laboratoire informatique d'au moins une de ses écoles ainsi que le matériel et l'équipement liés à son utilisation;
- 4° l'auditorium et les locaux d'art d'au moins une de ses écoles ainsi que le matériel et l'équipement liés à leur utilisation;
- 5° les installations sportives et récréatives d'au moins une de ses écoles ainsi que le matériel et l'équipement liés à leur utilisation.

Selon les documents transmis par les centres de services scolaires (CSS) aux parents d'élèves, il apparaît que, pour l'année 2022-2023, les CSS n'ont pu justifier que 1,7 million de dollars de dépenses sur un total de 12 millions de dollars de subventions reçues pour l'éducation à domicile.

Cela se traduit dans les résultats d'un sondage effectué auprès des familles éducatrices auquel environ 200 familles ont répondu. En enlevant le service des épreuves obligatoires qui n'est pas demandé par les familles et qui n'est pas retenu comme pertinent dans la valeur éducative pour les familles, ces dernières ont mentionné que 68 % des demandes de services ont été refusées. Les demandes étaient de l'ordre de l'accès au matériel didactique, l'accès au gymnase, l'accès au laboratoire, l'accès aux professionnels de soutien et l'accès au matériel artistique. Même pour les services concernant la sanction des études (obtention du DES), les familles ont vécu des refus dans 31 % des cas.

Voici mes questions au ministre de l'Éducation :

1. Est-ce que le ministre peut produire un état des lieux de l'utilisation des sommes versées pour l'éducation à domicile dans tous les CSS concernés pour l'année 2023-2024?
2. Au regard des difficultés d'accès aux services et de l'évolution récente des tendances en matière d'enseignement à domicile depuis la pandémie, le ministre peut-il s'engager à convoquer la Table de concertation nationale en matière d'enseignement à la maison?

242) M. Paradis (Jean-Talon) – **11 février 2025**

À la ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor

En tant qu'experts s'intéressant à la propagation de micro-organismes nuisibles, de pathogènes et de virus, les microbiologistes posent au quotidien des gestes de nature délicate qui ont le potentiel d'entraîner de lourdes conséquences s'ils ne sont pas effectués avec le plus haut degré de rigueur. Pourtant, les microbiologistes ne sont pas encadrés par le système professionnel québécois, ce qui présente des risques significatifs pour la protection du public.

L'intégration des microbiologistes au système professionnel permettrait une diminution considérable de ces risques de préjudices pour le public, notamment en soumettant les microbiologistes à des mécanismes disciplinaires d'usurpation de titre, de vérification des compétences, de formation continue, et plus encore.

Une meilleure surveillance de ceux qui pratiquent la microbiologie, à la suite d'une intégration au système professionnel, a le potentiel de réduire la longue liste de risques que pourrait engendrer le maintien du statu quo, tels que l'éclosion de maladies d'origine bactérienne, la contamination de l'eau potable et des eaux de baignade, ou même des analyses de la qualité de l'air erronées.

La ministre responsable de l'Administration gouvernementale et Présidente du Conseil du trésor, ministre responsable de l'application des lois professionnelles, s'est engagée en 2023 dans un grand chantier de modernisation du système professionnel québécois, afin que ce dernier réponde davantage aux besoins actuels de notre société.

La ministre prévoyait alors déployer le chantier de modernisation en trois volets distincts, en commençant par l'allègement réglementaire, suivi de la modernisation du *Code des professions*, en terminant avec l'élargissement des professions.

Un premier jalon a été franchi avec le projet de loi n° 67, Loi modifiant le Code des professions pour la modernisation du système professionnel et visant l'élargissement de certaines pratiques professionnelles dans le domaine de la santé et des services sociaux, sanctionné le 7 novembre 2024.

Les phases subséquentes sont toujours attendues. Le troisième volet, s'il se concrétise dans sa forme annoncée, pourrait être une occasion d'intégrer les microbiologistes au système professionnel québécois.

Dans cette perspective, mes questions sont les suivantes :

- Quels sont les échéanciers prévus, à l'heure actuelle, pour mettre en œuvre les 2^e et 3^e volets du chantier de modernisation du système professionnel?
- Le gouvernement du Québec s'engage-t-il formellement à concrétiser le 3^e volet du chantier de modernisation du système professionnel et à déposer un projet de loi dans les délais pour que celui-ci atteigne l'étape de la sanction pendant la présente législature?
- Entre la 2^e et la 3^e phase du chantier de modernisation du système professionnel, quelle phase serait la plus propice pour l'intégration des microbiologistes au système professionnel québécois?

243) Mme Labrie (Sherbrooke) – **12 février 2025**

À la ministre des Transports et de la Mobilité durable

Au cours de la dernière année, plusieurs entreprises en remorquage du Québec ont dû faire face à des enjeux de non-paiement à la suite d'appels de corps policiers qui ont demandé leurs services pour dégager des véhicules lourds de la voie publique. Ces non-paiements représentent des sommes très importantes pour les entreprises de remorquage, au point de mettre leurs services en péril. Depuis 2007, le ministère des Transports de l'Ontario, en consultation avec la police provinciale et le secteur du remorquage, a mis en place le Programme de protection financière limitée relatif à la gestion des accidents sur les routes provinciales. Ce programme permet d'aider le secteur du remorquage lourd à couvrir les frais liés aux incidents survenus sur les routes provinciales, après avoir épuisé tous les efforts pour recouvrer les frais auprès de la partie responsable.

Questions à la ministre des Transports et de la Mobilité durable :

Considérant la situation vécue par les entreprises québécoises de remorquage, est-ce que le ministère envisage de s'inspirer de l'approche de l'Ontario et de développer une politique de recouvrement des frais de remorquage en cas de non-paiement? Quelles solutions sont étudiées par le ministère afin de résoudre ce problème?

244) Mme Prass (D'Arcy-McGee) – **13 février 2025**

Au ministre responsable des Services sociaux

Lors d'une annonce récente, le gouvernement a affirmé avoir sorti 1 000 personnes de l'itinérance.

Or, en réponse à une demande d'accès à l'information déposée auprès du ministère de la Santé et des Services sociaux, il a été confirmé qu'aucun document, note, étude ou statistique ne permet d'appuyer cette affirmation.

Le ministre peut-il préciser sur quelles données et méthodologies repose cette déclaration? Quels sont les critères d'évaluation ou d'identification utilisés pour déterminer qu'une personne est sortie de la rue dans ce contexte?

Enfin, le ministre s'engage-t-il à rendre publiques les sources utilisées pour établir ce chiffre?

245) M. Kelley (Jacques-Cartier) – **13 février 2025**
À la ministre des Ressources naturelles et des Forêts

Considérant que le gouvernement a affirmé, lors de la dernière campagne électorale, qu'aucun projet minier ne serait autorisé sans acceptabilité sociale, et sachant que le comité interministériel sur l'acceptabilité sociale dans le secteur minier ne s'est réuni qu'à trois reprises depuis sa création et n'a tenu aucune rencontre depuis 2021 :

La ministre des Ressources naturelles et des Forêts peut-elle expliquer l'absence de rencontres du comité depuis 2021 et indiquer les mesures concrètes prévues pour garantir le principe d'acceptabilité sociale?

246) M. Fortin (Pontiac) – **20 février 2025**
Au ministre de la Santé

Le 31 janvier dernier, Santé Québec a publié les résultats du quatrième bilan sur la situation des urgences au Québec, révélant que les services d'urgence restaient extrêmement sollicités pour l'ensemble du territoire québécois. Il s'agissait même du plus haut taux d'occupation sur civière enregistré depuis cinq ans pour cette période de l'année.

On apprenait aussi du Dr Gilbert Boucher, président de l'Association des spécialistes en médecine d'urgence du Québec, que plusieurs raisons peuvent expliquer cet achalandage important. Notamment une saison grippale tardive et des patients plus âgés et plus malades.

Dans un article de *La Presse* du 26 novembre 2024, on pouvait lire qu'avec l'arrivée des températures plus froides, les maladies respiratoires reviennent, et c'est aussi le cas du virus respiratoire syncytial (VRS). « Le virus monte. C'est le virus qui monte le plus et ça devrait continuer de monter. On n'a pas atteint le pic. », avait déclaré le directeur national de santé publique du Québec, le Dr Luc Boileau.

Le virus prend de l'ampleur à travers la province. La semaine du 18 novembre, plus de 9 % des tests effectués se sont révélés positifs, contre moins de 7 % une semaine auparavant. Un mois plus tôt, à peine 3 % des tests étaient positifs. Chaque année, le VRS circule pendant la saison froide, entraînant des infections des poumons et des voies respiratoires.

Comme chaque année, le ministère prévoit une couverture vaccinale pour la période des fêtes. Cette année, il avait été décidé d'offrir également gratuitement un vaccin contre le VRS aux personnes de 60 ans et plus résidant en CHSLD et en ressource intermédiaire, ainsi qu'aux gens de 75 ans et plus vivant en résidence privée pour aînés.

Compte tenu de la section « Description des maladies évitables par la vaccination » du Protocole d'immunisation du Québec, qui inclut la grippe et les infections à virus respiratoire syncytial, et du fait que ces virus sont chaque année à l'origine d'une crise dans les urgences du Québec, est-ce que le ministre peut nous expliquer pourquoi il n'a pas envisagé d'élargir la vaccination à ces mêmes groupes d'âge, indépendamment du lieu de résidence, et ainsi nous assurer d'une protection accrue?

247) M. Fortin (Pontiac) – **20 février 2025**
Au ministre de la Santé

Le 10 mai 2023, lors de la présentation du troisième plan de rattrapage en chirurgie, nous avons appris que plus de 400 millions de dollars seront consacrés à la mise en place de diverses mesures pour rattraper le retard accumulé en chirurgie. Cette somme provient des travaux réalisés par l'IPAM en collaboration avec le MSSS et la FMSQ. Ces montants résultent de l'accord conclu en 2019 entre le gouvernement du Québec et la FMSQ, et proviennent des économies réalisées à même l'enveloppe budgétaire allouée à la FMSQ.

Dans cette annonce, le ministre a indiqué que l'objectif des mesures annoncées est de combler le retard accumulé et de revenir au niveau d'avant la pandémie, qui se situait à environ 2 500 personnes en attente depuis plus d'un an. Une cible intermédiaire a également été fixée afin de réduire cette liste à 7 600 pour le 31 mars 2024.

Le 9 janvier dernier, un article de Radio-Canada révélait que les fonds annoncés en mai 2023 n’avaient toujours pas été dépensés et que plus de 450 millions de dollars étaient encore disponibles pour combler le retard en chirurgie. Il était également mentionné que le fonds créé par le gouvernement et les médecins spécialistes pourrait être utilisé dès janvier pour rouvrir progressivement plusieurs salles d’opération de jour.

Même si les dernières données du tableau de bord du MSSS montrent une baisse du nombre de patients en attente, il est important de noter que nous sommes encore loin de l’objectif de 2300 patients en attente au 31 mars 2025.

Ce qui est le plus inquiétant, c’est que, selon toute vraisemblance, il sera impossible d’atteindre la cible dans ces régions :

Région	Cible 31 déc. 2024	Résultats 11 jan. 2025
Capitale-Nationale	83	569
Mauricie et Centre-du-Québec	36	287
Estrie	216	863
Montréal	676	2515
Outaouais	605	1273
Abitibi-Témiscamingue	0	240
Chaudière-Appalaches	20	254
Lanaudière	271	1122
Laurentides	175	646
Montérégie	295	864

Compte tenu des données précédentes qui montrent que, dans 10 régions du Québec, le plan de rattrapage est en voie de rater sa cible, est-ce que le ministre peut nous dire quelles mesures il entend prendre rapidement pour corriger la situation, et quelles seront ses nouvelles cibles?

248) Mme Labrie (Sherbrooke) – **25 février 2025**
 Au ministre de la Santé

Le *Règlement sur les aides auditives et les services assurés* prévoit le remboursement d’une seule prothèse auditive, sauf pour certaines situations. Le *Règlement* prévoit le remboursement d’une deuxième prothèse auditive pour les personnes de 18 ans et moins, de 19 ans et plus qui poursuivent des études ou qui occupent un emploi ou les personnes ayant une déficience visuelle.

Les personnes qui ne remplissent aucune des trois conditions prévues par le *Règlement* ne se qualifient pas pour le remboursement d'une deuxième prothèse auditive. Cette situation a pour effet d'accentuer la précarité financière des personnes retraitées ou en situation d'invalidité. Cela constitue également une entrave à leur qualité de vie, à leur participation sociale et même à leur sécurité lorsqu'elles se déplacent dans l'espace public.

En 2019, le cabinet de la ministre responsable des Aînés et des Proches aidants indiquait qu'une révision du *Règlement* était en cours. Cette révision n'était pas terminée lorsque les ministères québécois ont été plongés dans la gestion de la crise de COVID-19.

En mai 2022, le cabinet du ministre de la Santé, à présent responsable de la révision du *Règlement*, indiquait à son tour que cette révision était prévue dans les prochains mois.

En mai 2023, j'ai inscrit au feuilletton une question pour le ministre de la Santé, afin de savoir quand serait modifié le *Règlement*. Dans sa réponse transmise en septembre 2023, le ministre avançait que des propositions permettant d'entamer le processus de modification règlementaire étaient attendues pour l'hiver 2024.

En octobre 2023, le ministre responsable des Services sociaux répondait à une pétition déposée par la députée de Roberval, demandant de bonifier le programme d'aide sur les aides auditives et les services assurés. Le ministre réitérait à son tour que des travaux de révision étaient en cours.

En avril 2024, questionnée à ce sujet lors de l'étude des crédits budgétaires 2024-2025, la ministre responsable des Aînés confirmait que des travaux étaient en cours pour évaluer les conditions de bonification du *Règlement*.

À ce jour, le *Règlement* n'a toujours pas été révisé, ce qui accentue la précarité des personnes retraitées ou en situation d'invalidité.

À la lumière de ce qui précède, voici la question posée au ministre de la Santé :

Est-ce que le ministre peut fournir un échéancier clair permettant de savoir quand sera modifié ce règlement, afin de mettre fin à cette discrimination?

249) M. Ciccone (Marquette) – **25 février 2025**

À la ministre responsable du Sport, du Loisir et du Plein air

Le 25 novembre dernier, l'Institut de la statistique du Québec a dévoilé les résultats de l'Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2022-2023, menée auprès de 70 825 élèves de 483 écoles.

Malheureusement, on observe des indices d'une détérioration de la santé chez les élèves du secondaire. En effet, le pourcentage d'élèves estimant avoir une excellente ou une très bonne santé a diminué.

	2010-2011	2016-2017	2022-2023
Total	71 %	72 %	62 %
Filles	67 %	69 %	54 %
Garçons	75 %	76 %	70 %

Bien que l'enquête révèle une diminution de la consommation de cigarettes chez les adolescents du secondaire, il est inquiétant de constater une augmentation de la popularité des cigarettes électroniques, en particulier auprès des jeunes filles.

	2016-2017	2022-2023
Total	11 %	16 %
Filles	8 %	19 %
Garçons	13 %	13 %

Un autre aspect préoccupant de l'enquête est que près d'un quart des élèves déclarent être sédentaires. De plus, les filles sont proportionnellement plus nombreuses à être inactives pendant leurs loisirs et leurs déplacements.

	2016-2017	2022-2023
Total	20 %	23 %
Filles	22 %	27 %
Garçons	19 %	20 %

L'enquête vient également soutenir notre constat selon lequel la pandémie a profondément modifié les habitudes de vie de nos adolescents, puisque près de la moitié d'entre eux (43 %) ont déclaré une baisse de leur activité physique.

Comme il ressort de l'Enquête québécoise sur la santé des adolescents du niveau secondaire, dont le but est d'aider ceux qui œuvrent auprès des jeunes, notamment les professionnels scolaires et les spécialistes en santé et en services sociaux, à concevoir des programmes répondant à leurs besoins spécifiques, puis à mettre en place des mesures visant à soutenir leur progression tout en promouvant leur mieux-être, j'aimerais savoir quelles sont les initiatives concrètes que la ministre a prises depuis la divulgation de ces informations afin d'encourager leur épanouissement personnel?

250) M. Ciccone (Marquette) – 25 février 2025
Au ministre de la Santé

Après plusieurs de nos interventions, le ministre de la Santé a enfin décidé de donner suite à l'une des recommandations du directeur national de santé publique, le 31 octobre 2023. Cette recommandation vise à mieux encadrer le vapotage en interdisant la vente des produits de vapotage comportant une saveur ou un arôme autres que ceux du tabac, comme c'est le cas pour les produits du tabac.

Malheureusement, depuis l'interdiction de vente, diverses personnes issues de divers milieux ont exprimé leur mécontentement quant à la facilité persistante d'obtenir des arômes pour cigarettes électroniques, en dépit de cette interdiction.

Le 25 novembre dernier, l'Institut de la statistique du Québec a dévoilé les résultats de l'Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2022-2023, menée auprès de 70 825 élèves de 483 écoles.

Il est vrai qu'on peut se réjouir que l'enquête montre une baisse de la consommation de cigarettes chez les élèves du secondaire. Hélas, il faut noter une hausse de la popularité des cigarettes électroniques, et ce, principalement chez les jeunes femmes. Il est crucial de reconnaître les effets néfastes actuels de ces produits sur leur santé.

	2016-2017	2022-2023
Total	11 %	16 %
Filles	8 %	19 %
Garçons	13 %	13 %

Comme il ressort de l'Enquête québécoise sur la santé des adolescents du niveau secondaire, dont le but est d'aider ceux qui œuvrent auprès des jeunes, notamment les professionnels scolaires et les spécialistes en santé et en services sociaux, à concevoir des programmes répondant à leurs besoins spécifiques, puis à mettre en place des mesures visant à soutenir leur progression tout en promouvant leur mieux-être, j'aimerais savoir quelles sont les initiatives concrètes que le ministre a prises depuis la divulgation de ces informations afin d'encourager leur épanouissement personnel?

251) M. Fortin (Pontiac) – **25 février 2025**
Au ministre de la Santé

Le gouvernement du Québec a pris la décision administrative de restreindre l'accès au Programme d'accès aux pompes à insuline aux seuls Québécois atteints de diabète de type 1 et âgés de moins de 18 ans au moment de la demande. Ces personnes sont admissibles, pour la totalité de leur vie adulte, au remboursement des pompes à insuline et de leurs fournitures par l'État québécois. Les pompes à insuline jouent un rôle crucial dans le traitement du diabète, en particulier pour les personnes atteintes de diabète de type 1 et de type LADA. Cette technologie leur permet de vivre plus longtemps et en meilleure santé, en réduisant notamment la probabilité de complications coûteuses à long terme.

Cette décision administrative crée une distinction discriminatoire entre les Québécois atteints de diabète de type 1 dont le traitement par pompe à insuline est remboursé par l'État à vie, et les Québécois atteints de diabète de type 1 qui n'y sont pas admissibles parce qu'ils n'ont pas présenté de demande au programme avant l'âge de 18 ans, ou qu'ils n'ont pas pu le faire étant donné que le programme n'a été instauré qu'en 2011.

Le ministre de la Santé pourrait-il expliquer quelles mesures ont été prises et quelles consultations ont été menées par son ministère pour s'assurer que la décision administrative de poursuivre la restriction de l'admissibilité, soit celle de restreindre l'accès au Programme d'accès aux pompes à insuline pour les personnes atteintes de diabète de type 1, âgées de moins de 18 ans au moment de la demande ne viole pas la Charte québécoise des droits et libertés de la personne et la Charte canadienne des droits et libertés?

Plus précisément, le ministre de la Santé pourrait-il expliquer quelles mesures ont été prises et quelles consultations ont été menées pour s'assurer que les critères actuels d'admissibilité au Programme d'accès aux pompes à insuline ne violent pas l'article 1 de la Charte québécoise protégeant le droit à la vie, à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne, ainsi que l'article 4 protégeant le droit à la sauvegarde de sa dignité, en lien avec une discrimination fondée sur des caractéristiques prohibées telles qu'énumérées à l'article 10, à savoir l'âge ou le handicap?

En outre, le ministre de la Santé pourrait-il expliquer quelles mesures ont été prises et quelles consultations ont été menées pour s'assurer que la décision administrative de restreindre l'accès au Programme d'accès aux pompes à insuline ne viole pas l'article 15 de la Charte canadienne des droits et libertés, en ce qui concerne l'âge ou les déficiences physiques?

252) M. Grandmont (Taschereau) – **26 février 2025**
Au ministre de la Santé

D'ici quelques années, il est prévu que les services du CHU de Québec offerts dans l'Hôtel-Dieu de Québec soient transférés dans le Nouveau complexe hospitalier (NCH).

Depuis 2018, des comités ont été mis sur pied afin de décider ce qu'il arrivera des locaux vacants dans le bâtiment de l'Hôtel-Dieu de Québec, après le déménagement des activités vers le NCH. En 2018 a été mis sur pied un comité, visant à faire l'étude d'avant-projet de réutilisation de l'Hôtel-Dieu de Québec. Ce comité a mené en 2019 à un projet d'une nouvelle utilisation des locaux de l'Hôtel-Dieu de Québec, afin d'identifier les services qui pourraient être offerts dans le bâtiment.

En 2021, un troisième groupe de travail a publié des idées pour les nouvelles vocations possibles de l'Hôtel-Dieu de Québec. À la suite de ce troisième groupe de travail, une proposition de vocations a été remise au ministre de la Santé et des Services sociaux.

Le maintien de services de santé de proximité dans cet établissement important du quartier est très important pour la population du secteur, ainsi que pour assurer des soins aux nombreuses personnes qui visitent le Vieux-Québec et la colline parlementaire chaque année. Le projet de créer des services ambulatoires, dont des services médicaux et soins infirmiers, des soins psychosociaux, un centre dentaire communautaire et une clinique de santé sexuelle, répondait donc aux attentes et besoins de la population du secteur.

Depuis 2021, les citoyens impliqués dans ce projet demeurent sans nouvelle du CIUSSS de la Capitale-Nationale et du ministère de la Santé et des Services sociaux pour ce projet. Le CIUSSS nous mentionne qu'étant donné les nouveaux échéanciers liés au projet de NCH, le CIUSSS de la Capitale-Nationale, s'il devait poursuivre ses travaux pour développer des services répondant aux besoins de la population de ce secteur, devrait voir son mandat renouvelé par le MSSS et consulter ses partenaires afin de développer une vision commune d'un futur projet.

Ma question pour le ministre est la suivante :

Est-ce que le ministre de la Santé peut réactiver le comité de suivi sur l'avenir de l'Hôtel-Dieu de Québec et confirmer qu'il est toujours prévu de donner le mandat au CIUSSS de la Capitale-Nationale de développer des services répondant aux besoins de la population du secteur dans le bâtiment de l'Hôtel-Dieu de Québec?

253) M. Marissal (Rosemont) – **26 février 2025**
Au ministre de la Santé

Depuis le 8 novembre 2022, le dispositif Optune^{MC} est officiellement approuvé par Santé Canada dans le traitement du glioblastome, une forme rare et agressive de cancer du cerveau. Développé au début des années 2000, ce dispositif consiste en un casque muni d'électrodes qui envoient des champs électriques dans le cerveau pour cibler les cellules cancéreuses et limiter leur division.

Considéré comme un traitement prometteur ayant des bénéfices significatifs pour les patients, notamment sur la survie sans progression, le casque Optune^{MC} est déjà approuvé dans plusieurs autres pays, notamment les États-Unis (depuis 2015), la France, l'Allemagne, et la Suisse. Dans ces pays comme dans plusieurs autres, Optune^{MC} est déjà intégré aux normes de soins et financé par le biais d'ententes avec le fabricant pour les patients nouvellement diagnostiqués d'un glioblastome.

Dans son avis consultatif de septembre 2023, l'INESSS reconnaissait d'ailleurs clairement la pertinence et la valeur thérapeutique du dispositif Optune^{MC}, ainsi que l'absence d'alternative pour les patients aux prises avec un diagnostic de glioblastome. Pourtant, l'INESSS concluait dans son avis que « malgré les besoins importants pour des options permettant de prolonger la vie et diminuer le risque de récurrences, la couverture publique du dispositif Optune^{MC} pour le traitement des patients atteints de glioblastome nouvellement diagnostiqués en combinaison avec les traitements standards ne constitue pas une option juste et raisonnable pour le moment. »

L'INESSS ajoutait également dans cet avis que « des travaux de réévaluation du dispositif Optune^{MC} pourraient être effectués par l'INESSS, à la demande du MSSS, lorsque davantage d'informations seront disponibles ». À cet égard, en mars 2024, l'Agence canadienne des médicaments (ACM) a recommandé le remboursement du casque Optune^{MC} et invité les provinces à négocier avec le fabricant. Plusieurs études cliniques continuent d'être menées auprès de patients atteints de glioblastomes, avec des résultats globalement très encourageants. Le Dr David Roberge, radio-oncologue au CHUM qui traite des patients depuis 2013 avec ce dispositif dans le cadre d'études cliniques, se bat d'ailleurs depuis des années pour que le traitement, qui permet de diminuer la taille des tumeurs de façon significative et peu invasive, soit offert gratuitement à tous les patients atteints de glioblastome.

Considérant que l'avis de l'INESSS ne constitue en aucun cas un obstacle au financement public du dispositif Optune^{MC}, et considérant les faits qui précèdent, mes questions sont les suivantes :

- 1) En mars 2024, l'ACM a recommandé aux provinces de négocier avec le fabricant du dispositif Optune^{MC}, Novocure. Est-ce que le ministre de la Santé a l'intention d'engager des négociations avec le fabricant et, si oui, à quelle échéance?
- 2) Considérant que la réévaluation du dispositif Optune^{MC} par l'INESSS doit être faite à la demande du MSSS, est-ce que le ministre peut demander officiellement à l'INESSS de réévaluer le dispositif à la lumière des nouvelles informations disponibles au sujet du traitement et, si oui, à quel moment?
- 3) Dans l'attente de la réévaluation du dispositif Optune^{MC} par l'INESSS, est-ce que le ministre de la Santé peut autoriser par mesure discrétionnaire la couverture du dispositif Optune^{MC} pour les personnes ayant une prescription de leur médecin pour avoir accès au traitement, dans le contexte où l'INESSS reconnaît déjà la valeur thérapeutique du dispositif Optune^{MC}?
- 4) Est-ce que le recours à la mesure du patient d'exemption peut être envisagé pour permettre aux patients atteints de glioblastome, une maladie très rare (environ 3 cas pour 100 000 personnes au Canada), d'avoir accès au dispositif Optune^{MC}?

Partie 6
PRÉAVIS

I. PRÉAVIS DÉJÀ PARUS

Projets de loi du gouvernement

Projets de loi publics au nom des députés

- a) 25 février 2025
Loi modifiant le Code de la sécurité routière afin de prévoir la délivrance obligatoire d'un avis de paiement au propriétaire d'un véhicule routier immatriculé ou au titulaire de certains permis – *député de Nelligan*

Projets de loi d'intérêt privé

II. NOUVEAUX PRÉAVIS

- aa) Loi concernant notamment le transfert de propriété d'un immeuble de la Ville de Blainville – *ministre des Ressources naturelles et des Forêts*